

## DIEPPE

# Pêche et éoliennes : le partage de la mer fait débat

Le débat public sur la planification de l'espace maritime a fait escale hier sur le marché. Les enjeux qu'il soulève suscitent de nombreuses réactions.



Des Dieppois sont venus exprimer leur avis sur le développement des éoliennes en mer ou encore les aires maritimes protégées

FRANCK WEBER

**M**oufle, bonnet et écharpe... Autour du stand de la commission nationale du débat public (CNDP), installé sur le marché de Dieppe mardi 16 janvier, les habitants de la région dieppoise venus poser des questions, confier des remarques ou bien s'indigner, sont au diapason des commerçants ambulants : frigorifiés !

Ce qui n'a pas empêché les échanges autour de la planification de l'espace maritime, autrement dit le partage des usages de la mer entre l'industrie, la pêche et la protection de l'environnement, d'être... ardents ! Il faut dire que les enjeux liés à la pêche, au développement de l'éolien en mer et la protection de la biodiversité marine concernent de près le littoral dieppois.

## RÉUNIONS PUBLIQUES, ATELIERS, TABLES RONDES

« Le débat se tient jusqu'au 26 avril 2024 pour permettre à toute personne de prendre part à l'élaboration de choix qui seront faits en 2024 sur l'avenir de la mer et de l'éolien en mer », explique Carmen Bouley-Santiago, consultante en participation citoyenne, membre de l'équipe du débat public « La mer en débat » pour la Normandie. Le débat se tient à la fois physiquement lors de réunions publiques, d'ateliers, de tables

rondes, en ligne sur Internet ou comme, à Dieppe, lors d'échanges sur les marchés.

Cet habitant de Berneval, sac de courses en main, a tenu à prendre part aux échanges : « Je participe déjà en tant que citoyen à une commission sur les problèmes de submersion marine, et je constate comme beaucoup que depuis que la digue de Penly a été construite, l'érosion de la falaise s'est accélérée au nord, notamment à Criel-sur-Mer. Les galets ne peuvent plus circuler alors qu'ils participent à la protection des falaises. »

Françoise Kobilarz, du collectif anti-nucléaire dieppois est, elle, venue défendre les projets d'éoliennes en mer. Un discours à contre-courant alors que les pêcheurs normands ont, par la voix du comité régional des pêches, exprimé il y a quelques jours leurs inquiétudes, dans le cadre du débat public, sur l'extension des zones maritimes dévolues aux énergies renouvelables : « Les parcs d'éoliennes en mer sont de formidables nurseries pour les poissons, les pêcheurs devraient au contraire être contents au lieu de faire peur aux gens en prétendant que la façade maritime va être envahie d'éoliennes, alors que c'est loin d'être le cas, il n'y a pas autant de projets que ça. »

Sur le cahier ouvert au public dans le cadre du débat, des professionnels de la pêche ont laissé des arguments diamétralement opposés durant la

matinée : « Il faudrait davantage de centrales nucléaires et ne pas nous embêter avec les éoliennes », peut-on lire. Ou encore : « On va nous retirer 80% de notre chiffre d'affaires ! Comment le compenser ? » Et aussi : « Il y a l'impact sur la mer, mais aussi sur le port car l'activité liée aux éoliennes prend de plus en plus de place sur les quais au détriment de l'activité pêche. »

## PARTAGE DE LA MER

Étienne, un Dieppois d'adoption, s'inquiète, lui, de la présence au large des bateaux usines hollandais : « Ils sont de plus en plus nombreux, et leurs méthodes sont destructrices pour l'environnement. » Il ajoute : « Qu'en est-il des zones protégées ? Elles doivent être intégrées dans cette planification de l'espace maritime, mais on constate qu'elles ne sont pas respectées quand elles existent ! »

Bref, le partage de la mer ne va pas de soi. Le débat public doit permettre à l'État de définir sa stratégie pour la façade maritime à l'horizon 2025. Quels que soient les choix retenus, ils auront des conséquences pour le littoral dieppois, l'activité économique et la biodiversité locale.

Prochain rendez-vous de la commission nationale du débat public : atelier thématique jeudi 18 janvier au Havre de 15 h 30 à 17 h 30. Accueil à partir de 15 h au Carré des Docks, quai de la Réunion. Inscription sur [www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat](http://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat)